**BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES**

**AUTRES OPÉRATIONS**

**DÉSIGNATION DE TENEURS DE COMPTES DE TITRES NOMINATIFS**

**[emetteur\_Denomination]**

[emetteur\_forme] au capital social de [emetteur\_capital\_initial] €  
Siège social : [emetteur\_adresse]

[emetteur\_RCS\_numero] RCS [emetteur\_RCS\_ville]

En application de l’article R.211-3 du Code monétaire et financier, la société [emetteur\_Denomination], [emetteur\_forme] au capital social de [emetteur\_capital\_initial] €, dont le siège social est situé [emetteur\_adresse], immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de [emetteur\_RCS\_ville] sous le numéro [emetteur\_RCS\_numero], dûment représentée par [emetteur\_representant\_Prenom] [emetteur\_representant\_Nom] a dûment désigné :

**Blockpulse**Société par actions simplifiée,  
Siège social : 22 rue du Château – 59800 Lille  
838 885 820 RCS Lille Métropole

en qualité de mandataire pour assurer la tenue des comptes des propriétaires de titres nominatifs sur un dispositif d’enregistrement éléctronique partagé (DEEP).